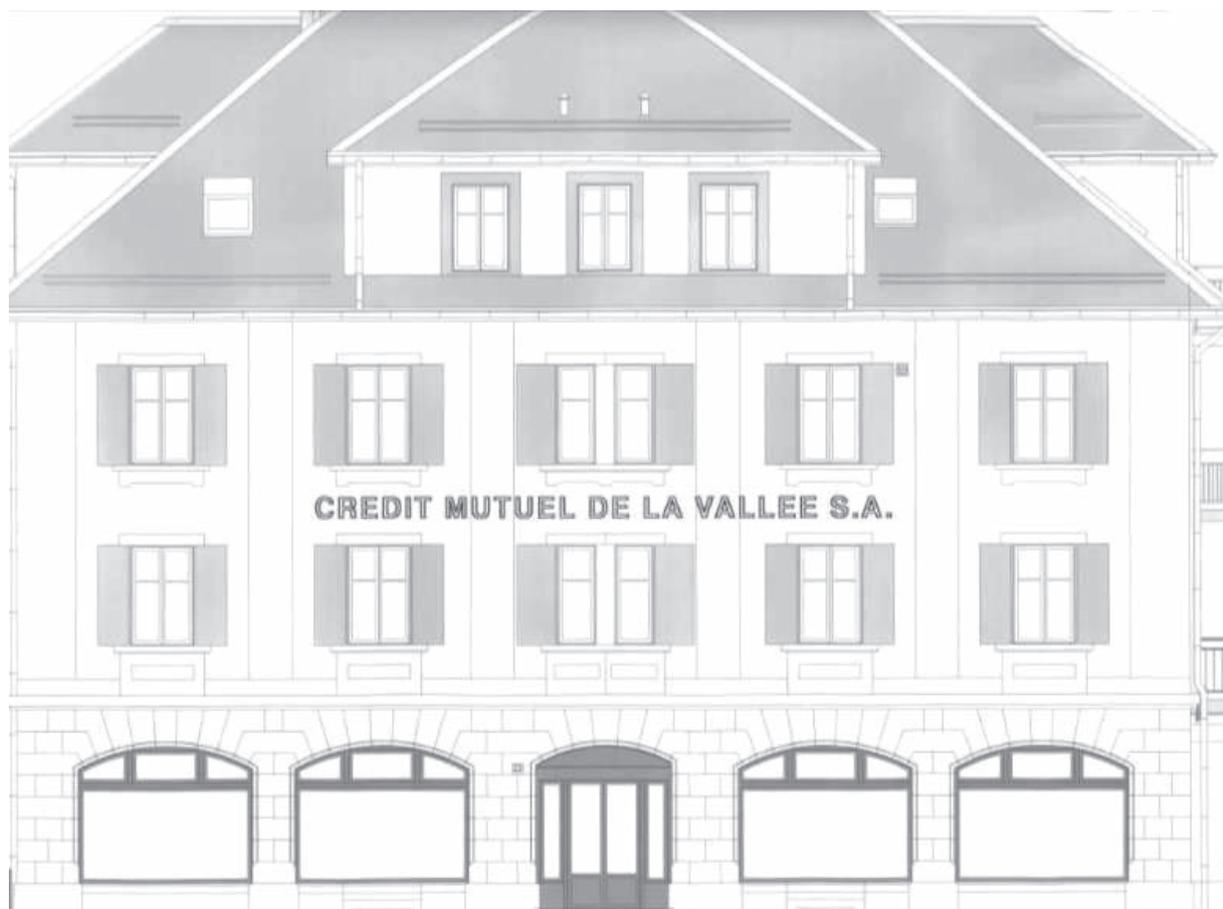




CRÉDIT MUTUEL VALLÉE DE JOUX

# Rapport de gestion 2016



*Notre dimension humaine constitue un gage d'efficacité,  
de réactivité et de rapidité.*

*Notre suivi personnalisé nous permet en outre  
d'avoir une relation privilégiée avec notre clientèle.*

**Toujours plus proche de vous**

## Contenu

- 4 Rapport du Président
- 6 Présentation des organes
- 9 Bilan
- 10 Compte de résultat
- 11 Présentation de l'état des capitaux propres
- 13 Annexe
- 27 Rapport de l'organe de révision
- 28 Publication selon les prescriptions sur les fonds propres
- 29 Liquidity Coverage Ratio

# Rapport du Président du Conseil d'administration

L'année 2016 a été marquée par de nombreux événements de nature politique, économique ou sportive. J'en retiens trois plus particulièrement qui auront, à n'en pas douter, des répercussions sur l'économie mondiale, européenne et suisse ces prochaines années.

L'élection de Donald Trump à la Présidence des Etats-Unis fut une véritable sensation. Pas un seul sondage ne donnait une quelconque chance à cet homme, sans aucune expérience politique, sans aucun sens diplomatique et tenant volontiers des propos provocateurs et irrespectueux. Et pourtant. Le choix des électeurs américains questionne et suscite un certain nombre de craintes tant les déclarations du nouveau Président à propos de ses voisins mexicains, de l'Union Européenne ou de l'OTAN sont de nature à inquiéter et sont susceptibles de bouleverser les équilibres existants. « America great again » était son slogan de campagne ; intention louable certes, mais à quel prix ?

Plus proche de nous, le cataclysme politique de l'année 2016 s'appelle BREXIT. Là aussi, les instituts de sondages se sont magistralement trompés. A l'heure où le processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne va concrètement débiter, l'incertitude est totale. Les 27 pays membres restants vont-ils se montrer impitoyables ou conciliants ? Le Royaume-Uni bénéficiera-t-il de conditions « favorables » vu son importance économique ou devra-t-il se soumettre aux fastidieux accords bilatéraux que la Suisse connaît si bien ? D'autres pays membres vont-ils aussi lancer des référendums et sortir de l'Union ? A contrario, l'Ecosse relancera-t-elle un nouveau référendum pour sortir du Royaume-Uni et revenir dans l'Union Européenne ? Beaucoup de questions et peu de réponses pour l'instant.

En Suisse, un fait marquant est aussi à relever. Des dizaines d'années à attendre le premier coup de pioche, puis quinze ans de travaux acharnés pour une longueur de 57.1 km, le tunnel du Gothard n'est ni plus ni moins l'ouvrage de ce type le plus long du monde. Bien plus qu'une curiosité touristique, ce tunnel va probablement modifier les fondements du trafic nord-sud, avec une conversion partielle de la route au rail. D'un coût de 12,2 milliards de francs, ce chantier de tous les superlatifs ne sera

certainement pas facile à rentabiliser. Mais sous un angle plus philosophique, il incarne la capacité de notre pays à mener à terme de grands projets et notre esprit d'ouverture et d'échange avec nos voisins.

Ces événements auront un impact économique à moyen et long terme, c'est certain. Mais à court terme, l'économie souffre, stagne et la reprise se fait toujours attendre. Pour ce qui concerne la Suisse, le franc a un peu perdu de sa force contre le dollar US, mais pas contre l'Euro, d'où la décision de la BNS de poursuivre sa politique des taux négatifs. La branche horlogère, d'ordinaire si résistante aux aléas économiques et dont la (bonne) santé est prépondérante pour notre région, souffre elle aussi. Les exportations ont enregistré à fin décembre 2016 un 18<sup>e</sup> mois consécutif de baisse pour un recul annuel de 9.9% par rapport à l'année antérieure. Dans ce contexte, et comme anticipé l'année dernière, les résultats de notre établissement s'en sont un peu ressentis, ce qui est compréhensible.

## Bilan

A fin 2016, le total du bilan de notre établissement se monte à CHF 183.9 mios, en augmentation de 3.6 % par rapport à l'exercice antérieur. Cette progression s'explique par un afflux de liquidités, les dépôts de la clientèle ayant progressé de CHF 7.1 mios par rapport à fin 2015 (+ 6.5%). Ces liquidités ont notamment servi au financement des prêts hypothécaires (+ CHF 2.6 mios) et au remboursement d'une tranche de CHF 1.0 mio de nos emprunts auprès de la Banque des Lettres de gages, l'une des principales sources de refinancement de nos affaires. Le niveau très bas des revenus de placements à taux fixe (obligations de caisse notamment) et les performances boursières décevantes durant l'année ont incité la clientèle à accumuler des liquidités sous forme d'épargne, dans l'attente de conditions plus favorables.

Au 31.12.2016, la part des emprunts hypothécaires à taux fixe a poursuivi sa progression ; environ 88% de nos prêts sont désormais accordés sur cette base, pour 12% seulement à taux variable. Pour information, dans certains pays où cette proportion est encore plus extrême, des mesures prudentielles sont à l'étude pour tenter de rééquilibrer les actifs et passifs à taux fixe et taux variable dans le bilan des établissements bancaires.

### Compte de résultat

Même si ces importantes liquidités sont faiblement rémunérées par la banque, leur réaffectation très partielle sous forme de prêts à la clientèle génère un manque à gagner non négligeable ; le résultat brut des opérations d'intérêts s'est ainsi réduit de CHF 104'000.00 par rapport à 2015. Mais la bonne maîtrise des charges d'exploitation a permis de compenser partiellement ce phénomène. Le résultat opérationnel de CHF 1'358'000.00 nous permet de continuer à renforcer nos fonds propres et de proposer le versement d'un dividende inchangé.

### Perspectives 2017

Vu le contexte politique et économique international, vu également l'impact important au niveau mondial de la politique anti-corruption mise en place par les autorités chinoises, la conjoncture économique en Suisse ne devrait pas évoluer très favorablement en 2017, ce que confirment les instituts de recherches tels le KOF ou le SECO.

Pour ce qui concerne le CMV, certains coûts de prestataires externes, sur lesquels nous n'avons pratiquement aucune influence, et une légère augmentation des charges salariales sont aussi portés au budget 2017. Nous anticipons donc une faible croissance de nos affaires et une contraction des résultats pour l'année à venir.



Pierre Dubois  
Président du Conseil d'Administration

# Organes

## Conseil d'administration

Fonction	Prénom Nom	Domicile	La première élection	Terme du mandat
Président	Pierre Dubois <sup>1</sup>	L'Orient	05.04.1990	2017
Vice-Président	Willy Rohner <sup>1-2</sup>	Le Lieu	20.03.1996	2017
Membres	Michel Meylan <sup>1</sup>	Le Solliat	03.04.1987	2017
	Marianne Fornet Genier	Le Pont	25.03.1999	2017
	Jean-Claude Meylan <sup>2</sup>	Le Solliat	25.03.1999	2017
	Jean-Baptiste Beuret	Charmey	29.03.2007	2017
	Céline Renaud	Le Sentier	30.04.2014	2017

<sup>1</sup> Membres du Comité du Conseil d'Administration

<sup>2</sup> Membres chargés des tâches du Comité d'audit (Audit ressort).

## Conseil d'administration au 31.12.2016



De gauche à droite : Jean-Baptiste Beuret, Pierre Dubois, Willy Rohner, Michel Meylan, Marianne Fornet Genier, Jean-Claude Meylan, Céline Renaud

## Collaborateurs

Fonction	Prénom Nom	Domicile	Entrée
Directeur	Joël Augsburguer	Le Sentier	2006
Fondé de pouvoir	Thierry Matthey	Les Charbonnières	1995
	Laurence Trolliet	Le Sentier	2000
	Cindy Thomas	Sarrageois	2005
Mandataire commercial	Damien Rithner	Le Brassus	2007
Mandataire commerciale	Patricia Rovisco	Le Brassus	2013
	Pascal Jaquier	Le Sentier	2013
	Sophie Guignard	Les Charbonnières	2016

## CMV Team au 31.12.2016



*De gauche à droite : Patricia Rovisco, Damien Rithner, Cindy Thomas, Joël Augsburguer, Laurence Trolliet, Thierry Matthey, Sophie Guignard, Pascal Jaquier*

### Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Genève

### Révision interne

Entris Audit SA, Gümligen

**Bilan annuel**

## Bilan 2016

en CHF 1'000

<b>Actifs</b>	<b>Annexes</b>	<b>Exercice de référence</b>	<b>Exercice précédent</b>
Liquidités		13'022	10'766
Créances sur les banques		4'254	2'633
Créances sur la clientèle	1	19'568	19'275
Créances hypothécaires	1	146'776	144'158
<b>Total des prêts à la clientèle</b>		<b>166'344</b>	<b>163'433</b>
Corrections de valeur pour risques de défaillance (poste négatif)		-4'077	-3'871
Immobilisations financières	2	1'400	1'561
Comptes de régularisation actifs		37	56
Participations	3	261	194
Immobilisations corporelles	5	2'597	2'726
Autres actifs	6	37	33
<b>Total des actifs</b>		<b>183'875</b>	<b>177'531</b>
<b>Passifs</b>	<b>Annexes</b>	<b>Exercice de référence</b>	<b>Exercice précédent</b>
Engagements envers les banques		20	15
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		116'302	109'245
Obligations de caisse		12'958	13'332
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	9	35'500	36'500
Comptes de régularisation passifs		474	495
Autres passifs	6	128	152
Provisions	10	633	733
Réserves pour risques bancaires généraux	10	5'245	4'745
Capital social	11	1'200	1'200
Réserve légale issue du capital		380	380
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		<i>380</i>	<i>380</i>
Réserve légale issue du bénéfice		10'552	10'150
Propres actions (poste négatif)		-94	-15
Bénéfice reporté		7	1
Bénéfice de l'exercice		570	598
<b>Total des passifs</b>		<b>183'875</b>	<b>177'531</b>
<b>Opérations hors bilan</b>	<b>Annexes</b>	<b>Exercice de référence</b>	<b>Exercice précédent</b>
Engagements conditionnels	16	935	1'041
Engagements irrévocables		6'321	4'111
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		290	258

## Compte de résultat 2016

en CHF 1'000

	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produits des intérêts et des escomptes		3'802	4'061
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		41	40
Charges d'intérêts		-1'082	-1'236
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>2'761</b>	<b>2'865</b>
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-79	34
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>2'682</b>	<b>2'899</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		16	20
Produit des commissions sur les opérations de crédit		46	82
Produit des commissions sur les autres prestations de service		335	375
Charges de commissions		-14	-15
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>383</b>	<b>462</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>17</b>	<b>215</b>	<b>243</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0	0
Produits des participations		37	36
Résultat des immeubles		69	70
Autres produits ordinaires		13	57
Autres charges ordinaires		-18	-49
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>		<b>101</b>	<b>114</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	18	-857	-895
Autres charges d'exploitation	19	-1'138	-1'244
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-1'995</b>	<b>-2'139</b>
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-128	-141
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		100	-100
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1'358</b>	<b>1'338</b>
Produits extraordinaires	20	70	70
Charges extraordinaires		0	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	20	-500	-450
Impôts	21	-358	-360
<b>Bénéfice / perte (résultat de la période)</b>		<b>570</b>	<b>598</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>			
		en CHF 1'000	
		<b>Exercice de référence</b>	<b>Exercice précédent</b>
Bénéfice de l'exercice		570	598
Bénéfice reporté		7	1
<b>Bénéfice au bilan</b>		<b>577</b>	<b>599</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>			
- Attribution à la réserve légale issue du bénéfice		-380	-400
- Distributions au moyen du bénéfice au bilan		-192	-192
<b>Report à nouveau</b>		<b>5</b>	<b>7</b>

## Présentation de l'état des capitaux propres

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres actions (poste négatif)	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>1'200</b>	<b>380</b>	<b>10'150</b>	<b>4'745</b>	<b>1</b>	<b>-15</b>	<b>598</b>	<b>17'059</b>
Dividendes et autres distributions	0	0	0	0	0	0	-192	-192
Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	0	500	0	0	0	500
Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves	0	0	400	0	0	0	-400	0
Modification du bénéfice reporté	0	0	0	0	6	0	-6	0
Acquisition de propres actions	0	0	0	0	0	-201	0	-201
Aliénation de propres actions	0	0	0	0	0	124	0	124
Impact de l'évaluation subséquente de propres actions	0	0	2	0	0	-2	0	0
Bénéfice de l'exercice	0	0	0	0	0	0	570	570
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>1'200</b>	<b>380</b>	<b>10'552</b>	<b>5'245</b>	<b>7</b>	<b>-94</b>	<b>570</b>	<b>17'860</b>



Proche du terrain



Proche du marché



**CMV-Immobilier**



**PROCHE DE VOUS**



## **Vous souhaitez vendre un bien immobilier?**

**Nous réalisons pour vous les opérations suivantes**

**Vous bénéficiez d'une stratégie de promotion**

Estimation de votre bien

Dossier de vente

Notre site internet

Vitrines du CMV

Visibilité permanente

Visites avec les acquéreurs

Démarches administratives

Réseau clientèle

Annonces dans la presse

[www.cmv-immo.ch](http://www.cmv-immo.ch)

## Annexe

13

### Principales activités de notre banque

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA, banque régionale fait partie du groupe RBA-Holding, a son siège au Sentier et ne possède pas de succursale. Son activité se déroule principalement dans le district de la Vallée de Joux.

La banque est spécialisée dans les opérations d'intérêt, à savoir la collecte d'épargne et l'octroi de crédits hypothécaires.

La banque emploie 8 collaborateurs, soit 7.7 postes à temps plein.

### Membre du RBA-Groupe

La banque est membre du RBA-Pool des actionnaires et utilise, contre rémunération, les services qui lui sont proposés. Pour offrir ces services, RBA-Holding et ses sociétés affiliées ont dû effectuer et préfinancer des investissements d'infrastructure. La banque s'est engagée à verser une indemnité de 0.08% du total du bilan en cas d'éventuelle sortie du RBA-Pool des actionnaires.

En relation avec la migration informatique, la banque a reçu en 2011 et 2012 des paiements de

RBA-Futura de CHF 56'140.- par année. Elle s'est engagée à rembourser ces montants en cas de sortie du RBA-Pool des actionnaires avant le 31 décembre 2017.

Dans le cadre de la liquidation de RBA-Futura (Fonds d'entraide dans le cadre du réseau de sécurité et de solidarité de RBA), notre banque reçoit des paiements de RBA-Holding qui s'échelonnent sur trois ans (2014–2017). Le montant s'est élevé à CHF 69'391.- pour l'exercice 2016 (identique à celui de l'année précédente). En cas de sortie du pool, il n'y a aucune obligation de remboursement de ces montants. Ces versements cesseront en cas de sortie du groupe avant le 31.12.2017.

RBA-Holding, qui a vendu en 2013 le secteur informatique de sa société affiliée Entris Banking à Swisscom, verse aux RBA-Banques, grâce au produit de la vente en question, des dividendes plus élevés au cours des exercices 2014 à 2017. Le montant s'est élevé pour notre banque à CHF 26'376.- en 2016 (identique à celui de l'année précédente).

### Opérations de bilan

Les opérations au bilan constituent la principale source de revenus de la banque, le résultat net des opérations d'intérêts représente 79.30 % du total des revenus.

L'essentiel des crédits accordés est couvert par des gages hypothécaires.

A l'actif, les créances hypothécaires avant imputation des corrections de valeur représentent 79.82 % du bilan (respectivement 81.20 % à fin 2015).

Nos prêts à la clientèle concernent principalement des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont généralement gagés.

Au passif, les dépôts de la clientèle, essentiellement sous forme d'épargne et obligations de caisse, représentent 70.29 % du bilan (respectivement 69.05 % à fin 2015).

### Opérations de négoce

La part prépondérante des opérations de négoce concerne les opérations de change, devises et billets, réalisées de manière sélective quant à la qualité des contreparties. L'importance est plutôt insignifiante pour le CMV.

### Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service regroupent principalement les courtages sur opérations de bourse, les droits de garde sur les titres en conservation ainsi que le trafic des paiements. La banque n'accepte pas de mandat d'administration de dossiers de titres, par contre, elle exécute les opérations d'achat et de vente de titres ordonnées par les clients..

### Autres secteurs d'affaires

La banque entretient, pour des raisons de liquidités, un portefeuille de titres à rendement fixe.

### Gouvernance d'entreprise

La banque se conforme pour l'essentiel aux directives de Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange, respectivement du Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance d'économie suisse. En vertu de la circulaire 2008/24 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, le Conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendances stipulés aux chiffres 20 à 24. D'après ces critères, les membres du Conseil d'administration ne sont notamment pas

autorisés à exercer une autre fonction au sein de la banque et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Les dispositions de la circ.-FINMA 2008/24 sont respectées par la banque. Tous les membres du Conseil d'Administration remplissent les critères d'indépendance.

### Gestion des risques

La politique de la banque en matière d'octroi de crédits est basée sur des principes de prudence. Les autorisations de crédit reposent sur des exigences qualitatives ainsi que des limites de compétences précisées dans le règlement interne. Elle s'interdit toutes opérations de nature spéculative et se réfère au règlement des crédits. Le conseil d'administration et son comité sont régulièrement informés du suivi des positions de crédit, de la situation de fortune, de liquidité et de rendement ainsi que des risques inhérents, par un système d'information ad hoc.

Les risques de crédit et de taux se rapportant aux opérations au bilan peuvent influencer fortement son rendement.

Le Crédit Mutuel de la Vallée SA dispose d'un instrument de gestion des risques liés aux variations de taux d'intérêt (Asset & Liability-Management, ALM). La maison Fisglobal, spécialiste dans l'ALM, seconde la Banque dans son analyse.

Les risques de liquidité sont gérés et surveillés selon les prescriptions de la législation bancaire. Le Conseil d'administration examine régulièrement les risques essentiels auxquels la banque est exposée. Il s'agit en l'occurrence des risques de crédit, de marché et de taux d'intérêt, de liquidité, de compliance et opérationnels. Les mesures d'atténuation des risques et les contrôles internes y relatifs ont été pris en compte dans l'appréciation de l'exposition aux risques. Une attention particulière a d'autre part été vouée à la surveillance et à l'évaluation permanente de ces risques essentiels et de leur impact sur les comptes annuels.

### **Explications sur les méthodes employées pour l'identification des risques de défaillance et pour la fixation des besoins de corrections de valeur**

Pour mesurer et gérer le risque de défaillance, la banque classe ses crédits selon le système de notation des clients «RasyEA» de RBA-Finance SA. Celui-ci comprend au total dix classes de notation.

Pour les créances appartenant aux classes 1 à 6, le service de la dette est assuré, la constitution de sûretés est appropriée et le remboursement du crédit ne semble pas menacé. Pour ces créances, aucune correction de valeur pour risque de défaillance n'est constituée.

Pour les créances appartenant aux classes 7, 8 et 9, on doit s'attendre à une exposition plus élevée au risque car il existe un risque potentiel de perte. Les créances de ces classes de notation sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Les montants de risque déterminés pour chaque position sont couverts par des corrections de valeur individuelles (risques de défaillance latents) selon la probabilité d'occurrence et en fonction de la classe de rating correspondante.

Les créances de la classe 10 sont considérées comme des créances compromises, c'est-à-dire qu'il est improbable que le preneur de crédit puisse à l'avenir faire face à ses obligations. Ces créances sont évaluées sur base individuelle tant au niveau de la solvabilité du preneur de crédit que de la qualité des garanties. Il convient d'utiliser la valeur de liquidation déterminée. Dans la mesure où la récupération de la créance dépend uniquement de la réalisation des garanties, la part non couverte fait entièrement l'objet de corrections de valeur. Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés de capital et d'intérêts ont été réglés selon les dispositions contractuelles ainsi que lorsque divers critères de solvabilité sont à nouveau remplis.

Pour les crédits en compte courant avec une limite de crédit, la banque procède selon l'option du chiffre 1 de la FAQ de la FINMA en ce qui concerne la détermination des corrections de valeur pour risques de défaillance. La couverture initiale et ultérieure des risques (à savoir les corrections de valeur pour l'utilisation effective, et les provisions pour la limite de crédit non utilisée) se fait globalement par la position

«Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de modifications de l'utilisation, une reclassification sans impact sur le compte de résultat est effectuée lors de chaque bouclage entre les corrections de valeur et les provisions. Les dissolutions de corrections de valeur ou de provisions devenues libres sont également reflétées dans la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeurs individuelles, la banque constitue des corrections de valeurs forfaitaires destinées à couvrir les risques latents existant à la date critère d'évaluation. Elles s'élèvent à 1,46 % à fin 2016 (1.20 % à fin 2015) du montant total des créances envers la clientèle afin de couvrir les risques latents, sectoriel et géographique.

Les commissions et les intérêts en souffrance (y compris les intérêts courus) ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat. Les intérêts échus et impayés depuis plus de 90 jours font partie de ces catégories.

Dans le cas de crédits en compte courant, les commissions et les intérêts sont considérés comme étant en souffrance, lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis 90 jours.

### **Explications sur l'évaluation des couvertures, en particulier sur les critères importants pour la détermination des valeurs vénales et d'avance**

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers.

La valeur des immeubles est vérifiée à intervalle régulier et selon le type de bien, conformément aux directives internes. Des experts externes reconnus en tant qu'estimateurs peuvent être impliqués pour les objets plus compliqués ou qui ne se trouvent pas dans le rayon d'activité proche.

La banque retient les bases de nantissement suivantes, pour les différentes catégories de bien:

Valeur réelle

- Maison individuelle et à deux logements
- Appartement en propriété par étage
- Maisons et appartements de vacances
- Terrain (valeur du marché)

Valeur de rendement

- Immeubles locatifs
- Immeubles commerciaux
- Objets industriels
- Immeubles à utilisation mixte

La valeur d'avance correspond au plus à la valeur de marché. Des taux d'avance maximaux sont donnés par type d'objet.

Pour les créances compromises, les garanties correspondantes sont évaluées à la valeur de liquidation.

### Explications sur la politique de la banque lors de l'emploi d'instruments financiers dérivés ainsi que lors de l'application de la comptabilité de couverture

La banque ne recourt pas à des instruments financiers dérivés dans le cadre de l'Asset and Liability Management.

La banque ne propose pas d'instruments financiers dérivés à ses clients.

### Explications sur les événements majeurs après la date de clôture

Aucun événement susceptible d'influencer sensiblement le patrimoine, la situation financière et le résultat de la banque ne s'est produit depuis la date de clôture.

### Motifs ayant conduit à la démission de l'organe de révision

Il n'y a pas eu de démission de l'organe de révision.

### Externalisation d'activités

Dans le cadre du groupement RBA, la banque a confié le traitement informatique des données, les travaux de bouclage comptable, le giro bancaire, l'administration des salaires et titres à Entris Banking et à Swisscom IT Services. Ces externalisations ont fait l'objet, conformément aux exigences de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, d'un contrat de service détaillé. Afin de garantir la confidentialité des

opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont tous soumis au secret bancaire.

## 2 Principes comptables et d'évaluation

### Principes de base

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan se réfèrent au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

### Principes généraux

Le Crédit Mutuel de Vallée SA établit ses états financiers statutaires selon une présentation fiable. La situation économique est représentée de telle sorte qu'un tiers puisse s'en forger une opinion fondée.

Les actifs, les passifs et les affaires hors-bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et la présentation des comptes est tenue en francs suisses.

### Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont inscrites dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

L'évaluation des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées est effectuée selon le principe de la date de conclusion. Les opérations conclues à terme sont inscrites dans les affaires hors bilan jusqu'à la date de règlement.

### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultats (Position «Résultat des opérations de négoce»).

### Les taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants':

	2016		2015	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1.0891	1.0729	1.084333	1.0641
USD	1.0328	1.0174	0.995808	0.9634
GBP	1.2744	1.2554	1.476129	1.4734

## Liquidités

Les liquidités sont inscrites à la valeur nominale.

## Créances et engagements envers les banques

Les créances envers les banques sont inscrites à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Les engagements envers les banques sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les avoirs et les engagements en métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide.

## Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Ces positions sont portées au bilan à la valeur nominale. Les corrections de valeur sont déduites de manière globale des actifs, conformément aux dispositions transitoires de l'ordonnance sur les banques (art. 69 al. 1 OB).

## Immobilisations financières

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale sont évalués et inscrits au bilan à la valeur d'acquisition avec imputation de l'agio ou disagio (composante d'intérêt) sur la durée («méthode Accrual»). Les modifications de valeur liées aux risques de défaillance sont comptabilisées immédiatement dans la position «Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». Si des titres de créance sont vendus avant l'échéance ou remboursés prématurément, les gains et pertes relatifs à la composante d'intérêt ne sont pas perçus de suite, mais sont délimités sur la durée résiduelle jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale (destinés à la revente) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de participation, les parts de placements collectifs de capitaux, les propres positions physiques de métaux précieux ainsi que les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente sont évalués à la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'affaires de crédits et destinés à la revente, la valeur considérée est la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si la juste valeur, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite. Le solde des variations de valeurs est comptabilisé soit dans la position «Autres charges ordinaires» ou la position «Autres produits ordinaires» du compte de résultat.

Lors de cession d'immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, le résultat réalisé est comptabilisé dans la position «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

## Participations

Les participations minoritaires à caractère d'infrastructure ainsi que les participations dans des institutions locales sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les participations sont évaluées individuellement.

La valeur est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») sont comptabilisées dans le compte de résultat (position «Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»). Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la position « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la position « Charges extraordinaires »

## Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont portés à l'actif, s'ils peuvent être utilisés durant plus d'une période comptable et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les investissements dans les immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie et s'ils sont supérieurs à la limite d'activation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et portées à l'actif à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée maximale d'utilisation estimée.

La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

Catégorie	Durée d'utilisation estimée en années
Immeubles, sans les terrains	Maximum 40 ans
Autres immobilisations corporelles	Maximum 10 ans
Logiciels, matériel informatique et de communication	Maximum 3 ans

La valeur des immobilisations corporelles est révisée à chaque date de clôture. Les éventuelles dépréciations supplémentaires («Impairment») doivent être comptabilisées dans le compte de résultat (position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles»).

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la position «Produits extraordinaires», les pertes dans la position «Charges extraordinaires».

### Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les engagements résultant des dépôts de la clientèle sont portés au bilan à la valeur nominale.

Les engagements sous forme de comptes métaux sont évalués à la juste valeur si le métal précieux dont il est question est négocié à un prix donné sur un marché efficient et liquide

### Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à la valeur nominale.

### Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont portés au bilan à la valeur nominale. Les commissions liées aux prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont considérées comme des composantes d'intérêts et délimitées sur la durée des prêts respectifs («méthode Accrual»).

### Provisions

Une provision est constituée si un événement passé crée une obligation probable justifiée dont le montant et/ou l'échéance est incertain mais estimable.

S'agissant des provisions pour les limites de

crédit non utilisées, nous renvoyons aux commentaires sous «Explications sur les méthodes employées pour l'identification et la fixation des besoins de corrections de valeur».

La sous-position «Autres provisions» peut inclure des réserves latentes.

### Engagements en matière de prévoyance

La banque est affiliée à la Caisse de pensions Bafidia à Aarau pour la couverture des engagements de prévoyance professionnelle. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance.

En cas de découvert, il existe un engagement économique si les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

En cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur ou de les utiliser, en dehors des prestations réglementaires, pour un autre usage au bénéfice de l'employeur.

Les cotisations de l'employeur en faveur de l'institution de prévoyance sont comptabilisées dans le compte de résultat dans la position «Charges de personnel».

### Impôts

Les impôts sur le capital et le bénéfice courants sur le résultat de la période concernée sont calculés en accord avec les prescriptions fiscales. Les engagements issus d'impôts sur le capital et le bénéfice courants sont inscrits dans la position «Comptes de régularisation passifs».

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été entièrement fiscalisées et sont considérées comme fonds propres au sens de l'art. 21 al. 1, let C, de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).

### Propres actions

Les positions dans les propres actions sont enregistrées et présentées en poste négatif dans le capital propre.

L'achat de propres actions est saisi à la date d'acquisition généralement à la valeur d'acquisition. Celle-ci représente en principe la juste valeur à laquelle elles peuvent être remises à la contrepartie.

L'évaluation des propres actions a lieu au prix d'acquisition moyen (méthode du coût moyen pondéré).

Dans le cas d'une cession de propres actions, l'éventuelle différence réalisée entre la valeur courante et la valeur comptable sera créditée ou débitée à la position «Résultat des opérations de négoce».

Le dividende sur les propres actions est crédité au bilan, dans la position «Réserve légale issue du bénéfice».

Les frais de transaction des propres actions sont saisis dans le compte de résultat (position «Charges d'exploitation»).

#### **Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements d'effectuer des versements supplémentaires**

Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale. Des provisions sont créées pour les risques de pertes identifiables.

#### **Modification des principes comptables et d'évaluation**

Aucune modification significative n'a été apportée aux principes d'établissement du bilan et d'évaluation, sous réserve du mode de calcul des corrections de valeurs forfaitaires calculées à hauteur de 1.46 % du montant total des créances sur la clientèle à fin 2016, contre 1.20 % à fin 2015.

#### **Evénements survenus après la date d'établissement du bilan**

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2016.

## Informations se rapportant au bilan

### 1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

#### 1.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan

en CHF 1'000

		Nature des couvertures			
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Créances sur la clientèle		5'309	3'958	10'301	19'568
– dont créances envers des corporations de droit public		0	0	5'156	5'156
Créances hypothécaires					
– Immeubles d'habitation		129'845	0	0	129'845
– Immeubles commerciaux		520	0	0	520
– Immeubles artisanaux et industriels		14'893	0	0	14'893
– Autres		1'518	0	0	1'518
<b>Total des prêts</b>	<b>Exercice de référence</b>	<b>152'085</b>	<b>3'958</b>	<b>10'301</b>	<b>166'344</b>
	Exercice précédent	148'489	4'615	10'329	163'433
<b>Total des corrections de valeur *</b>	<b>Exercice de référence</b>				<b>-4'077</b>
	Exercice précédent				-3'871

#### Hors bilan

Engagements conditionnels	0	471	464	935	
Engagements irrévocables	5'329	0	992	6'321	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	290	290	
<b>Total hors bilan</b>	<b>Exercice de référence</b>	<b>5'329</b>	<b>471</b>	<b>1'746</b>	<b>7'546</b>
	Exercice précédent	3'123	19	2'268	5'410

\* Conformément à l'article 69, al. 1 OB, les corrections de valeur pour risques de défaillance sont déduites de manière globale des actifs (dispositions transitoires)

#### 1.2 Créances compromises

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
<b>Créances compromises</b>	<b>Exercice de référence</b>	<b>1'514</b>	<b>842</b>	<b>672</b>	<b>672</b>
	Exercice précédent	1'749	834	915	915

## 2 Répartition des immobilisations financières

en CHF 1'000

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
<b>Titres de créance</b>	<b>431</b>	<b>577</b>	<b>430</b>	<b>578</b>
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	431	577	430	578
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)	0	0	0	0
<b>Titres de participation</b>	<b>964</b>	<b>977</b>	<b>1'320</b>	<b>1'399</b>
- dont participations qualifiées*	0	0	0	0
<b>Métaux précieux</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
<b>Immeubles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>1'400</b>	<b>1'561</b>	<b>1'755</b>	<b>1'984</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	--	--

\* En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix

## Répartition des contreparties selon la notation

en CHF 1'000

	Année de référence	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation*
		20	261	0	0	0	150
<b>Titres de créance: valeur comptable</b>							

La répartition se fonde sur les classes de notation de S&P.

\* Les titres sans notation correspondent aux titres non cotés en bourse.

## 3 Présentation des participations

en CHF 1'000

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
<b>Autres participations</b> - sans valeur boursière	284	-90	194	67	0	0	261
<b>Total des participations</b>	<b>284</b>	<b>-90</b>	<b>194</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>261</b>

## 4 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

A la date du bilan, la banque ne détient aucune participation essentielle (détention de plus de 5% du capital social).

## 5 Présentation des immobilisations corporelles

en CHF 1'000

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeuble à l'usage de la banque	5'132	-2'406	2'726	0	0	-128	2'597
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>5'132</b>	<b>-2'406</b>	<b>2'726</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-128</b>	<b>2'597</b>

## 6 Répartition des autres actifs et autres passifs

en CHF 1'000

	Autres actifs		Autres passifs	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation	7	3	0	0
Comptes de facturation	5	5	0	0
Impôts indirects	24	24	90	116
Obligations de caisse, coupons non échus et emprunts obligataires	0	0	5	5
Autres actifs et autres passifs	1	1	33	31
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>33</b>	<b>128</b>	<b>152</b>

## 7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements, ainsi que des actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

en CHF 1'000

Actifs mis en gage	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs
Créances hypothécaires mises en gage	47'671	35'500	46'802	36'500
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>47'671</b>	<b>35'500</b>	<b>46'802</b>	<b>36'500</b>

## 8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Autres engagements envers la clientèle	0	0
<b>Total des engagements envers sa propre institution de prévoyance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Institution de prévoyance

Les collaborateurs du Crédit Mutuel de la Vallée SA sont assurés auprès de la caisse de pension Bafidia. L'âge de la retraite est de 63 ans. Les assurés ont la possibilité moyennant une réduction de rente de prendre leur retraite à partir de 58 ans ou à 65 ans au plus tard. La caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Bafidia) couvre les prestations minimales obligatoires selon la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle.

### Avantages économiques et charges de prévoyance

Les derniers comptes annuels révisés de l'institution du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Bafidia) (établis selon la norme Swiss GAAP 26) font apparaître un degré de couverture de :

en CHF 1'000

	au 31.12.2015 en pour cent	au 31.12.2014 en pour cent
Caisse de pension du Crédit Mutuel de la Vallée SA (Bafidia)	104%	107%

Selon la caisse de pension Bafidia, il existe un excédent de couverture au sens de la norme GAAP RPC 16 au 31.12.2016 (103.3%). La hauteur réglementaire de la réserve de fluctuation n'est pas atteinte. Le Conseil d'administration a décidé que cet éventuel excédent de couverture au sens de la norme GAAP RPC 16 ne présentait pas d'avantage économique pour l'employeur et n'était, par conséquent, pas porté au bilan. Le taux de couverture de la caisse de pension peut être consulté dans le rapport de gestion Bafidia.

### Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe ni pour cette année, ni pour l'année précédente de réserve de cotisations de l'employeur auprès de l'institution de prévoyance.

### Frais de personnel

Les contributions à l'institution de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent CHF 59'744.55 pour l'année 2016 contre CHF 61'546.60 en 2015.

23

## 9 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

en CHF 1'000

Emetteur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéance	Montant
Prêts de la Banque des lettres de gage	1.69%	2017 - 2029	35'500
<b>Total</b>			<b>35'500</b>

### Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

en CHF 1'000

Emetteur	Echéance						Total
	D'ici une année	>1 – ≤ 2 ans	>2 – ≤ 3 ans	>3 – ≤ 4 ans	>4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	
Prêts de la Banque des lettres de gage	4'500	11'000	4'500	3'500	1'000	11'000	35'500
<b>Total</b>	<b>4'500</b>	<b>11'000</b>	<b>4'500</b>	<b>3'500</b>	<b>1'000</b>	<b>11'000</b>	<b>35'500</b>

## 10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en CHF 1'000

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différence de change	Intérêts en souffrance et recouvrement	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	733	0	0	0	0	0	-100	633
<b>Total des provisions</b>	<b>733</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-100</b>	<b>633</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>4'745</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>500</b>	<b>0</b>	<b>5'245</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>3'871</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>128</b>	<b>415</b>	<b>-337</b>	<b>4'077</b>
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	915	0	0	0	42	0	-285	672
- dont corrections de valeur pour les risques latents	2'956	0	0	0	86	415	-52	3'405

24

## 11 Présentation du capital social

en CHF 1'000

Capital social	Exercice de référence			Exercice précédent		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Total du capital social</b>	<b>1'200</b>	<b>12'000</b>	<b>1'200</b>	<b>1'200</b>	<b>12'000</b>	<b>1'200</b>

## 12 Indication des créances et engagements envers les parties liées

en CHF 1'000

	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Affaires d'organes	1'215	1'227	1'502	1'997
Participants qualifiés	0	0	0	0
Autres parties liées	0	0	0	0

## 13 Indication des participants significatifs

en CHF 1'000

Participants significatifs	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
avec droit de vote Banque Valiant, 3001 Berne	498	41	498	41

Aucun autre propriétaire de capital ne détient plus de 3% des droits de vote. Un actionnaire ne peut réunir directement, par ses propres actions ou celles qu'il représente, plus de 200 voix.

## 14 Indications relatives aux propres parts de capital et à la composition du capital propre

### Indications sur les propres parts de capital

Valeur	Description		
133'302	Act Credit Mutuel de la Vallee SA		
		Nombre	Prix de transaction moyen
Nombre en début de période		17	
Achat		236	866
Vente		-144	866
Nombre en fin de période		109	
		Exercice de référence	Exercice précédent
Réserve légale non distribuable		600	600

## 15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en CHF 1'000

	à vue	dénonçable	Echéance					Total
			Echu dans 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Plus de 12 mois et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	immobilisé	
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	13'022	--	--	--	--	--	--	13'022
Créances sur les banques	4'254	0	0	0	0	0	--	4'254
Créances sur la clientèle	1	13'093	20	499	5'375	580	--	19'568
Créances hypothécaires	18	16'647	9'918	10'903	81'334	27'956	--	146'776
Corrections de valeur pour risques de défaillance (position négative)	--	0	0	0	--	--	--	-4'077
Immobilisations financières	969	0	0	0	431	0	--	1'400
<b>Total Exercice de référence</b>	<b>18'264</b>	<b>29'740</b>	<b>9'938</b>	<b>11'402</b>	<b>87'140</b>	<b>28'536</b>	<b>0</b>	<b>180'943</b>
<b>Exercice précédent</b>	14'413	34'285	4'433	15'344	79'114	30'804	0	176'483
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	20	0	0	0	0	0	--	20
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	47'836	68'466	0	0	0	0	--	116'302
Obligations de caisse	--	--	852	2'490	7'735	1'881	--	12'958
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	--	--	1'500	3'000	20'000	11'000	--	35'500
<b>Total Exercice de référence</b>	<b>47'856</b>	<b>68'466</b>	<b>2'352</b>	<b>5'490</b>	<b>27'735</b>	<b>12'881</b>	<b>0</b>	<b>164'780</b>
Exercice précédent	45'425	63'835	692	4'803	32'506	11'831	0	159'092

## Informations sur les opérations hors bilan

### 16 Répartition des créances et engagements conditionnels

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Garanties et similaires	935	1'041
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>935</b>	<b>1'041</b>

## Informations sur le compte de résultat

### 17 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
<b>Résultat de négoce provenant des:</b>		
- titres de participation (y c. les fonds)	17	20
- devises	93	109
- métaux précieux	105	114
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>215</b>	<b>243</b>

### 18 Répartition des charges de personnel

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Rémunérations (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, salaires et allocations)	715	748
Prestations sociales	116	120
Autres frais de personnel	26	27
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>857</b>	<b>895</b>

### 19 Répartition des autres charges d'exploitation

en CHF 1'000

	Année de référence	Année précédente
Coût de locaux	43	45
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	766	776
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	11	5
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	83	93
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	83	93
- dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	235	325
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1'138</b>	<b>1'244</b>

### 20 Commentaires sur les pertes significatives des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions essentielles de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Les produits extraordinaires sont constituées par les versements de RBA-Futura	70	70
Les charges extraordinaires sont constituées par l'attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	500	450

### 21 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en CHF 1'000

	Exercice de référence	Exercice précédent
Charges pour impôts courants	358	360
<b>Total des impôts</b>	<b>358</b>	<b>360</b>
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	26.36%	26.40%

# Rapport de l'organe de révision

## A l'Assemblée générale de Crédit Mutuel de la Vallée SA, Le Sentier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Mutuel de la Vallées SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 (pages 9–11 et 13–26).

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Patrick Fritz	Nicolas Journot
Expert-réviseur	Expert-réviseur
Réviseur responsable	

Genève, le 17 mars 2017

# Publication selon les prescriptions sur les fonds propres

Selon Circ. FINMA 2008/22  
(publication partielle dans le sens du Cm 7 ss.)

## Exigences en matière de fonds propres

		Exercice de référence	Exercice précédent
<b>Fonds propres pouvant être pris en compte</b>		<b>17'668</b>	<b>16'867</b>
Fonds propres de base durs (CET1)		17'668	16'867
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)		0	0
Fonds propres de base (T1)		17'668	16'867
Fonds propres complémentaires (T2)		0	0
<b>Fonds propres nécessaires (fonds propres minimaux)</b>	<b>Approche utilisée</b>	<b>7'298</b>	<b>7'419</b>
Risques de crédit	<i>Approche standard suisse</i>	6'500	6'245
Risques sans contrepartie		208	545
Risques de marché	<i>Approche De-Minimis</i>	46	78
Risques opérationnels	<i>Approche de l'indicateur de base</i>	544	551
Volant anticyclique		1'080	1'057
Somme des positions pondérées en fonction du risque		91'225	92'738
Volant anticyclique par rapport à la somme des positions pondérées en fonction du risque		1.18%	1.14%
<b>Ratios de fonds propres</b>			
Ratio des fonds propres de base durs (ratio CET1 / ratio T1)		19.36%	18.19%
Ratio ajusté du volant anticyclique		16.87%	15.91%

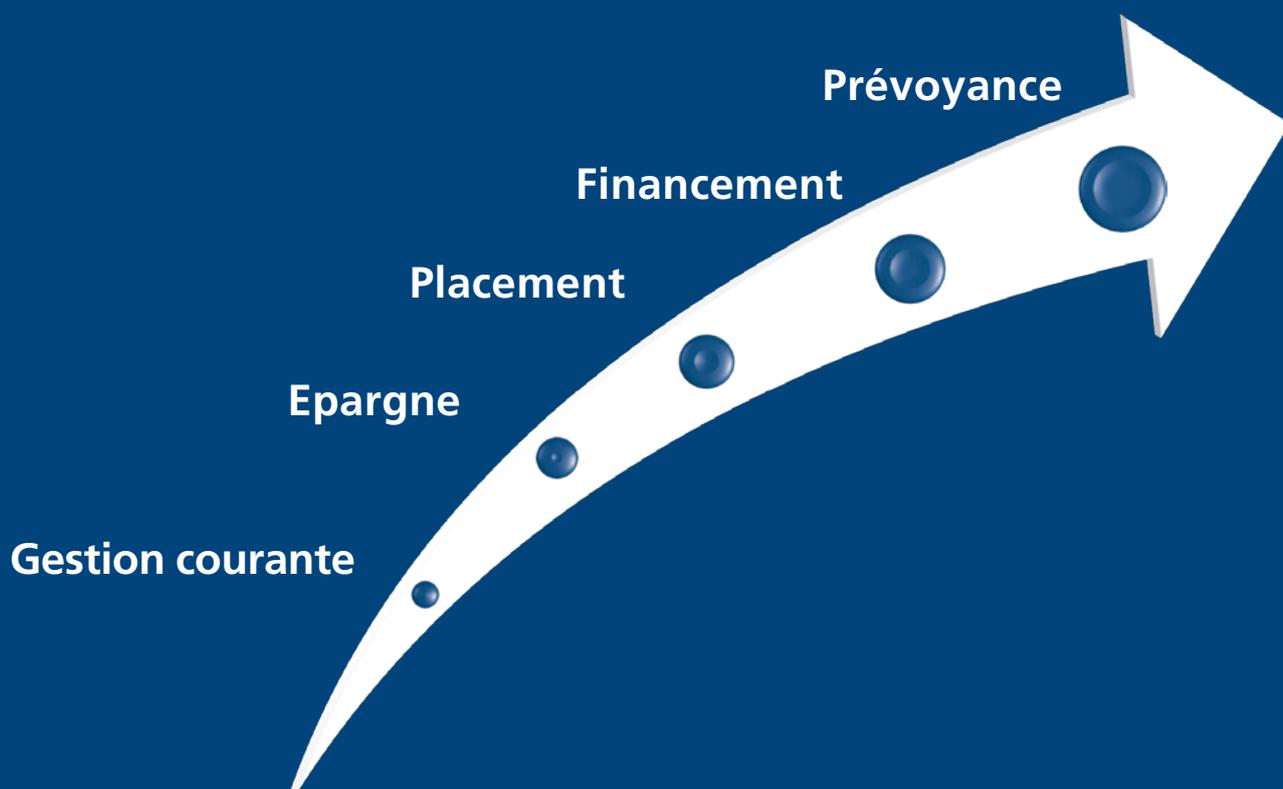
## Leverage Ratio

	Exercice de référence	Exercice précédent
<b>Leverage Ratio</b>	<b>9.39%</b>	<b>9.19%</b>
Fonds propres de base (CET1)	17'668	16'867
Engagement global (Pos. 021)	188'075	183'484

## Liquidity Coverage Ratio

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	TOT	CHF	TOT	CHF
<b>Ratio pour la liquidité à court terme LCR</b>				
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	228.24%	164.92%	136.45%	102.50%
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	193.67%	152.55%	117.73%	93.76%
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	220.20%	174.18%	178.19%	119.76%
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	197.26%	158.71%	223.19%	159.25%
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>				
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	<b>10'483</b>	<b>9'956</b>	7'756	7'371
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>10'894</b>	<b>10'520</b>	9'862	9'438
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>12'360</b>	<b>12'081</b>	8'024	7'601
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	<b>12'433</b>	<b>12'194</b>	10'798	10'324
<b>Flux nets de trésorerie</b>				
Moyenne 1 <sup>er</sup> trimestre	<b>4'593</b>	<b>6'037</b>	5'684	7'191
Moyenne 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>5'625</b>	<b>6'896</b>	8'377	10'066
Moyenne 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>5'613</b>	<b>6'936</b>	4'503	6'347
Moyenne 4 <sup>e</sup> trimestre	<b>6'303</b>	<b>7'683</b>	4'838	6'483

# Un partenaire pour toutes les étapes de la vie



30

## Toujours plus proche de vous

[www.cmvs.ch](http://www.cmvs.ch)



# Crédit Mutuel de la Vallée

**Avenir**



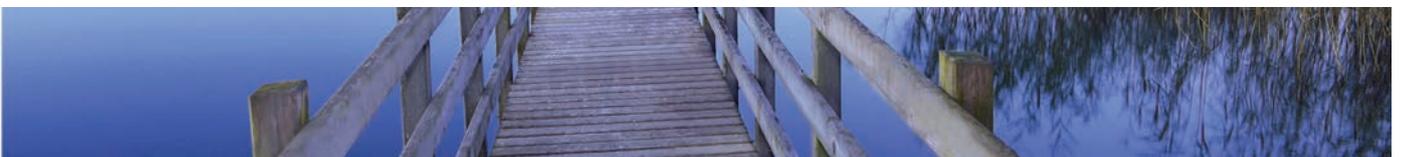
**Succès**



**Grandir**



**Humain**



**Ensemble**



**Proximité**

**Nous sommes là pour vous**

**Crédit Mutuel de La Vallée SA**

Case postale 64  
1347 Le Sentier  
Tel. 021 845 15 00

[info@cmvsa.ch](mailto:info@cmvsa.ch)  
[www.cmvsa.ch](http://www.cmvsa.ch)

Clearing 6180  
CCP no 10-2201-4  
Code SWIFT/BIC RBABCH22180

